

Genève, le 28 novembre 2025

Lettre de session d'hiver

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national et du Conseil des États,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir la lettre d'information hivernale du Groupement des Entreprises Multinationales (GEM).

Le Groupement des Entreprises Multinationales (GEM) représente 105 entreprises multinationales suisses et étrangères implantées dans la région lémanique et employant environ 38 000 personnes. Nous nous engageons en faveur de conditions-cadres qui garantissent l'attractivité et la compétitivité de la Suisse.

Compte tenu des développements politiques et financiers internationaux, il est essentiel pour les entreprises suisses de disposer de relations multilatérales solides et de bonnes conditions-cadres. Lors de la prochaine session d'hiver, vous traiterez de nombreuses interventions visant à relever ces défis.

Nous nous engageons quotidiennement pour que les entreprises suisses et internationales implantées dans l'Arc lémanique bénéficient de conditions-cadres favorables, au nom d'une économie ouverte et prospère qui encourage l'innovation et l'internationalisation. Ces conditions-cadres doivent s'appliquer aux entreprises de toutes tailles et tenir compte des défis actuels en matière de durabilité, de transparence et de responsabilité.

Vous trouverez ci-dessous nos positions sur les thèmes et les dossiers d'actualité de la politique fédérale.

Cordialement,



François Rohrbach
Président



Larissa Robinson
Secrétaire générale

BRG 23.086 Loi sur l'examen des investissements

CN, 2 décembre 2025

Ev. CE, 4 et 11 décembre 2025

La loi sur le contrôle des investissements, qui prévoit l'introduction d'un contrôle des investissements lors de l'acquisition d'entreprises nationales par des investisseurs étrangers, fait à nouveau l'objet d'un débat. L'objectif est d'empêcher les acquisitions dans des domaines particulièrement critiques. Cette mesure est justifiée par les dangers ou menaces potentielles que pourraient représenter ces investisseurs, notamment pour les infrastructures critiques. Le GEM comprend la nécessité de renforcer la sécurité et l'ordre public. Cependant, le contrôle des investissements prévu introduit un mécanisme qui affaiblit la place économique suisse et entraîne en outre des coûts élevés. De plus, l'utilité d'un tel contrôle reste discutable, car la majorité des infrastructures critiques sont déjà entre les mains de l'État. Le GEM partage la position de la CER-E, qui rejette le projet et met en garde contre les conséquences pour la place économique et financière. Veuillez suivre la Commission de l'économie du Conseil des États et rejeter le projet.

Mo. Broulis 25.3169 Le système multilatéral est menacé. La Suisse doit agir

CN, 11 décembre

La motion demande un plan d'action visant à renforcer le système multilatéral, qui comprendrait des mesures concrètes pour mobiliser les partenaires internationaux de la Suisse. Cette demande est motivée par les défis politiques et financiers actuels, qui résultent notamment du changement de cap du nouveau gouvernement américain. Le GEM soutient l'objectif de la motion : une coopération fiable et stable avec nos partenaires internationaux est essentielle pour l'économie suisse et ses entreprises. La Suisse, avec son excellent réseau diplomatique et ses nombreuses organisations internationales, a un rôle important à jouer dans le maintien du système multilatéral. Le Conseil fédéral reconnaît également la nécessité d'agir dans ce domaine et recommande l'adoption de la motion. Merci de soutenir cette motion.

Mo. CER-S/N 25.4400/25.4393 Augmentation stratégique de l'attractivité de la Suisse en matière d'imposition minimale

CE, 18 décembre / CN, 15 décembre

CE, 18 décembre 2025

Les deux commissions économiques ont déposé deux motions en raison des développements actuels au sein de l'OCDE et de la concurrence fiscale internationale de plus en plus vive. Le Conseil fédéral est chargé d'élaborer une stratégie visant à accroître durablement l'attractivité de la Suisse en tant que place économique, en tenant compte notamment des incitations fiscales. Il est essentiel de préserver l'attractivité de la place économique suisse. Le GEM salue la démarche proposée par les commissions sœurs.

SRG 25.026 « Non à une Suisse à 10 millions d'habitants ! (Initiative pour le développement durable) ». Initiative populaire

CE, 3 décembre

La Commission des institutions politiques (CIP-E) se prononce clairement contre l'initiative sur la durabilité. La commission constate à juste titre que cette initiative n'atteint pas son objectif et qu'elle compromettrait sérieusement de nombreuses obligations internationales de la Suisse. En dernière analyse, l'initiative aurait pour conséquence la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes, ce qui mettrait en péril les autres accords conclus avec l'UE. L'économie suisse est déjà confrontée à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui s'aggraverait considérablement si l'initiative était acceptée. C'est pourquoi nous vous demandons de suivre le « non » clair de votre commission.

Iv. cant. BS. 25.302 Une participation assurée de la Suisse à Erasmus plus
(cf. Iv. cant. SG 24.324/ Iv. cant. TG 24.327/ Iv. cant. BL 25.307)

CE, 15 décembre

Par le biais d'une initiative cantonale, quatre cantons demandent à l'Assemblée fédérale d'inviter le Conseil fédéral à présenter au Parlement un message sur le financement d'Erasmus +. L'objectif est de soutenir les négociations entre l'UE et la Suisse sur le plan de la politique intérieure et de renforcer ainsi la qualité de l'éducation et la compétitivité de la Suisse. GEM salue les efforts des cantons et souligne l'importance d'un engagement clair en faveur d'une participation globale aux programmes européens. Combinées aux efforts du Conseil fédéral en faveur d'une réassociation de la Suisse à partir de 2017, ces mesures constituent des avancées décisives. La commission économique a également reconnu la nécessité d'agir et a donné suite à l'initiative. Cela envoie un signal fort en faveur de la ligne suivie par le Conseil fédéral et de la place scientifique et éducative suisse.

Mo. Mühlemann 25.4264 Améliorer les conditions d'investissement pour les entreprises

CE, 18 décembre 2025

Compte tenu des développements internationaux actuels et de la situation économique mondiale, la motion demande au Conseil fédéral de prendre des mesures pour renforcer la dynamique économique et alléger la capacité d'investissement des entreprises en Suisse. Concrètement, l'introduction d'amortissements supplémentaires ou de crédits d'impôt est proposée comme mesure possible. Le GEM soutient cette demande et souligne l'importance de conditions attractives pour l'innovation sur la place économique suisse. Il faut également saluer le fait que la motion fixe en même temps des conditions-cadres telles que la conformité avec l'OCDE et une limitation de la charge financière ou des pertes fiscales pour la conception des mesures.